

PAGES SPÉCIALES HÉRAULT

L'EDITO



SOMMAIRE

Élections Chambre.....p2-5
 Appel à projet.....p6-7
 Concours.....p 8-9
 Calamité agricole.....p 10
 Service de Remplacement..p 11
 Évènement réseau.....p 12

Cher ami,

Au lendemain du dépouillement du scrutin de vote aux élections de la Chambre d'agriculture 2019, je suis fière de vous annoncer que la liste d'union **JA34 + FDSEA34**, soutenue par Coop de France Occitanie et les Vignerons Indépendants a remporté les élections avec 63,83 % des voix.

Nous sommes très heureux de ce résultat, puisqu'en comparaison aux dernières élections de 2013, nous avons gagné 1.6% de voix supplémentaire.

Cette campagne s'achève après plusieurs mois de réunions cantonale, de réunions de campagne et de visites terrain auprès de vous tous sur l'ensemble du territoire héraultais. Au mois de janvier, nous avons réalisé une douzaine de réunion pour vous présenter notre liste commune **JA+FDSEA** ainsi que notre projet pour cette prochaine mandature.

Ce dernier mois a été très intense, nous avons terminé nos réunions terrain avec une tournée départementale avec les élus de nos syndicats nationaux respectifs, Jérôme Despey Secrétaire Général de la FNSEA et Samuel Vandaele Secrétaire Général des JA. Plusieurs thèmes importants ont été abordés, lors de cette journée, notamment la prédation et la PAC pour l'élevage sur le secteur du Caylar, l'accès à l'eau sur le secteur de Bélarga et l'économie sur le secteur d'Adissan.

Il est maintenant temps de vous remercier pour cette confiance que vous nous apportez et que vous nous confiez pour ce nouveau mandat .

Nous comptons représenter fièrement les jeunes agriculteurs et apporter tout notre dynamisme et nous serons force de proposition pour une agriculture d'avenir.

A nous maintenant de co-construire le prochain bureau de la Chambre d'Agriculture et de nommer et attribuer les différentes personnes représentant les différentes commissions.

Les élections passées il nous faut travailler sur notre Assemblée Générale qui aura lieu le 22 mars au Lycée Bonne Terre à Pézenas, avec pour thématique « Comment adapter mon exploitation en 2019 ». On espère vous voir nombreux !

Camille BANTON
 Présidente
 Jeunes Agriculteurs de l'Hérault



POINT ACCUEIL INSTALLATION
 HÉRAULT



AGENDA JA34

- 12-16 : Voyage Féria
- 12 fév : Tournée des rapporteurs
- 19 fév : CDPENAF
- 22 fév : Session installation
Chambre d'agriculture
- 24 fév : Loto
- 28 fév : CA Arrêt des comptes

JEUNES AGRICULTEURS DE L'HERAULT
 Mas de Saporta - 34875 LATTES
 04.67.92.18.11
 jeunes_agriculteurs34@saporta.net



- 04 fév : CPR EST-Montpellier
- 05-07 fév : Session Installation
- 06 fév : Résultats ECA19
- 06 fév : CPR Gignac
- 07 fév : CPR Lodève
- 08 fév : CT Safer

ÉLECTIONS CHAMBRE D'AGRICULTURE

Résultats

L'heure est aux résultats !

Jusqu'au 31 janvier 2019, le monde rural était appelé à élire ses représentants dans les Chambres d'agriculture partout en France. Le 06 février dernier avait lieu le dépouillement du vote pour le renouvellement de ses membres.

La liste d'union **JA + FDSEA** garde la majorité !

Jérôme Despey, président sortant de la chambre d'agriculture de l'Hérault, a été réélu mercredi 6 février à la tête

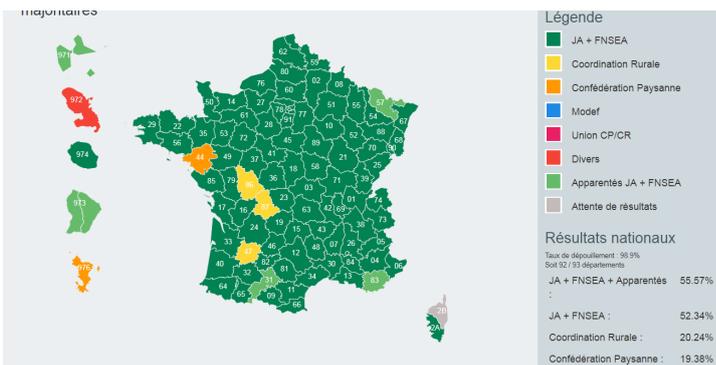


de la même institution. Il représentait la tête de liste avec Camille Banton, Présidente des Jeunes Agriculteurs de l'Hérault et Guilhem Vigroux, Président de la FDSEA34. Les deux syndicats majoritaires, qui avaient déjà obtenu 62,23% des voix en 2013, ont fait encore mieux cette fois-ci avec 63,83% des suffrages en notre faveur pour le collège des exploitants ! La liste JA+FDSEA soutenue par les Vignerons Indépendants et Coop de France Occitanie

va ainsi occuper 15 des 18 sièges à la Chambre d'agriculture de l'Hérault pour les six prochaines années. Les Jeunes Agriculteurs seront largement représentés, puisque 06 jeunes sont élus ! Nous sommes très heureux de voir que les agriculteurs héraultais nous témoignent à nouveau leur soutien et leur confiance pour ces 6 prochaines années !



Et au niveau régional ?



Notre présidente, Camille Banton a été élue à la Chambre d'agriculture de l'Occitanie. La Région Occitanie a réalisé un carton plein chez les JA, pour ces élections, puisque tous les départements de la Région sont représentés par les Jeunes Agriculteurs (en liste d'union ou seuls) !

Ariège JA+FDSEA 54.05%

Gard JA+FDSEA 53.02

Hérault JA+FDSEA 63.83%

Tarn JA+FDSEA 50.96%

Hautes-Pyrénées JA+FDSEA 57.03%

Aude JA+FDSEA 56.03%

Haute-Garonne JA 38.62%

Lot JA+FDSEA 61.67%

Tarn et Garonne 63.23%

Pyrénées-Orientales JA+FDSEA 57.52%

Aveyron JA+FDSEA 56.19%

Gers JA+FDSEA 46.95%

Lozère JA+FDSEA 52.48%

A cette occasion les membres de la liste et les adhérents JA + FDSEA se sont réunis à la suite du dépouillement dans les locaux de Pays d'OC pour partager et savourer la victoire ! Le RDV est donné pour les membres élus, le 22 février prochain pour la session installation de la Chambre d'agriculture !

Bravo à tous et merci pour votre confiance !

Collège 1—Chefs d'exploitation et assimilés



Collège 2 - Propriétaires et usufruitiers



Collège 4—Anciens exploitants et assimilés



Collège 5a— Sociétés coopératives agricoles de la coopération agricole



Collège 5b - Autre sociétés coopératives agricoles et SICA



Collège 5d—Caisses d'assurances mutuelles agricoles et caisses de MSA



Collège 5e - Organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles ou de jeunes agriculteurs



ÉLECTIONS CHAMBRE D'AGRICULTURE

Meeting

Le Grand meeting JA+FDSEA

Tout au long du mois de janvier, les membres de la liste d'union ont sillonné le département pour présenter leur projet pour les élections de la Chambre d'agriculture et aborder les solutions proposées aux problématiques des différents secteurs du département.

Le 14 janvier 2019, la FDSEA et les JA de l'Hérault se sont rassemblés au stade de la Méditerranée à Béziers pour un meeting électoral. Au premier jour du début du scrutin, plus de 160 agriculteurs venus de tout le département se sont rassemblés pour afficher leur motivation et leur détermination pour faire gagner leur liste JA+FDSEA 34 soutenue par les Vignerons Indépendants et Coop de France Occitanie. Aussi, l'objectif de ce meeting de campagne était plutôt de faire le point sur la campagne et leur projet, d'en remercier tous les



participants et d'inviter chacun à se mobiliser pour voter et faire voter pour la liste d'union JA+FDSEA 34 ! Ce sont d'abord les représentants respectifs des soutiens de la liste qui ont tout d'abord pris la parole. La présidente déléguée des Vignerons Indépendants de l'Hérault, Anne DUBOIS DE MONTREYNAUD puis le président de Coop de France Occitanie, Boris CALMETTE ont tous les deux réaffirmé l'importance de s'unir car le collectif est le meilleur moyen d'atteindre nos objectifs et de défendre les intérêts des agriculteurs héraultais. Ils ont également appelé à « voter pour la liste JA+FDSEA 34 » et à faire voter pour une Chambre d'agriculture forte, un outil au service des agriculteurs et piloté par les agriculteurs ! »

Une priorité : l'installation viable et pérenne !

Notre présidente, Camille BANTON a tenu à remercier tous les soutiens, participants, candidats et salariés qui « ont permis de présenter une liste qui nous ressemble pour construire l'agriculture de demain grâce à une liste jeune, dynamique et représentant tout le territoire. » La priorité des candidats de la liste d'union est d'« avancer les pieds sur terre et pour notre avenir » grâce à un projet qui s'adapte au contexte actuel par le renouvellement des générations, par l'aide à l'installation mais aussi aux besoins et attentes de chacun.

Les salariés JA-FDSEA ont également joué le jeu, en portant fièrement les couleurs des deux syndicats !



Journée de visite des élus nationaux JA + FNSEA

Le vendredi 25 Janvier 2019, une quarantaine d'agriculteurs se sont déplacés pour la visite des élus nationaux. Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture, tête de liste JA+FDSEA₃₄ et Secrétaire Général de la FNSEA et Samuel Vendeale, Secrétaire Général des Jeunes Agriculteurs au niveau national.



Cette journée a commencé au Caylar chez Lucas Mialane, un adhérent JA installé en élevage ovins depuis 2017 sur l'exploitation familiale. Le thème a porté principalement sur les attaques de loups et notamment sur le Plan Loup au regard de l'explosion des attaques et de l'atteinte officielle de l'objectif écologique des 500 loups fixé par le gouvernement. Mais les limites des mesures de protection sont

atteintes, les moyens de protection mis en place par les éleveurs ont montré leur inefficacité à enrayer la prédation du loup. Les attaques subies par les éleveurs découragent fortement les jeunes de s'installer en élevage dans les zones prédatées. Jérôme Despey a ajouté que « l'élevage est capital dans l'Hérault pour valoriser certains territoires et maintenir une ruralité dynamique. Aucun secteur de production ne doit être oublié notamment dans les débats de la PAC. »

La tournée a continué à Bêlarga où Madame Siohan, nous a accueillis au Domaine des Quatre Amours qui s'étend sur une surface de 18ha en conversion bio. Les années de sécheresse ont fait baisser leur production et les viticulteurs sont de plus en plus minoritaires sur le territoire face à l'expansion des constructions. Les échanges se sont articulés autour de l'accès à l'eau et de la gestion globale du foncier dans l'intercommunalité. Notre secrétaire général des JA au niveau national a tenu à souligner que « le stockage de l'eau doit être collectif pour lever un certain nombre de frein et être une force de frappe supplémentaire, stocker l'eau de l'hiver pour une restitution estivale relève du bon sens ». À l'origine, le lac du Salagou a été créé pour l'agriculture mais le développement de l'activité touristique ainsi que l'aménagement ont pris une proportion importante. Il est primordial que de nouveaux aménagements soient mis en place pour redonner des m₃ à l'agriculture dont les besoins doivent être considérés. Sur le sujet du foncier, un accord entre agriculteurs a été évoqué pour créer des retenues collinaires efficaces. Concernant les évolutions de



l'aménagement du territoire, ils doivent être en concertation avec l'agriculture. Samuel Vandeale s'est exprimé sur l'importance de reconquérir les friches pour que toutes les terres soient redonnées à l'agriculture.

Pour finir, c'est la cave coopérative d'Adissan qui nous a accueillis. Depuis 90 ans, elle a fait face aux différentes crises et aujourd'hui c'est un bel exemple de réussite économique. De nombreux sujets ont été abordés comme le maintien de l'OCM vitivinicole grâce JA+FDSEA.

APPEL À PROJET: PLANTATIONS NOUVELLES

Mesure 411 : L'appel à projet « Soutien aux plantations nouvelles de vignes par de nouveaux exploitants » est sorti !

Depuis le 1er janvier 2016, suite à l'abrogation du régime d'interdiction de plantation de vignes le 31/12/15 et à son remplacement par un régime d'autorisation de plantation, les plantations nouvelles ne peuvent plus bénéficier des primes européennes de restructuration du vignoble.

Le présent dispositif contribue à la compétitivité de la filière vitivinicole en accompagnant la plantation de vigne à raisin de cuve par de nouveaux exploitants. Il favorise l'amélioration des performances économiques de l'exploitation et l'amélioration de la qualité de la production. Il fait appel à un co-financement de la Région Occitanie.

Qui est éligible ?

Les nouveaux exploitants installés depuis moins de 5 ans.

Pour les JA en cours d'installation, le dossier de DJA devra obligatoirement être déposé en DDTM avant le dépôt du soutien aux plantations de vignes nouvelles par de nouveaux exploitants.

Ne sont pas éligibles : les cotisants de solidaires, les CUMA, les SCI et SCA, les propriétaires bailleurs et les personnes en parcours d'installation ne sollicitant pas les aides à l'installation (DJA et/ou Prêt bonifiées).

Quelles sont les dépenses éligibles :

Des barèmes standards de coûts unitaires ont été définis pour chacune des catégories de coûts éligibles financés, qui se limitent aux **coûts de plantation et de palissage**.

L'aide est plafonnée à 4 hectares de plantation nouvelle par bénéficiaire, sur la période de programmation.

NB : dans le cas des GAEC, le plafond est donc également fixé à 4 hectares.



FD CUMA Hérault - La Jasse de Maurin - 34470 LATTES -
Tel : 0467272707

Antenne Chambre d'Agriculture - ZAE LA BAUME -
34290 SERVIAN - Tel: 0467364793



Quel est le montant de l'aide ?

Type de plantation	Montant d'aide publique par hectare de vigne planté	
	Tout bénéficiaire éligible	Jeunes agriculteurs
Vigne non palissée	4 772 €	5 965,5 €
Vigne palissée	7 140 €	8 925 €

Quelles sont les conditions à remplir pour bénéficier de l'aide ?

- Avoir le siège d'exploitation situé en Occitanie
- Présenter une amélioration de la performance globale et de la durabilité de l'exploitation agricole : le demandeur devra mettre en évidence la façon dont son projet contribue à l'amélioration de la performance globale et la durabilité de son exploitation. Il devra indiquer quel est l'impact de son projet sur l'économie, l'environnement et l'aspect social de son exploitation par des justificatifs permettant d'apprécier ou de mesurer cet impact au vu d'éléments prévisionnels réalistes et objectifs, être à jour du paiement des cotisations sociales ou avoir obtenu un accord d'étalement
- Présenter une situation régulière avant projet à l'égard de la réglementation relative à l'eau et aux milieux aquatiques et marins
- Ne pas être en procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire
- Fournir un premier exercice comptable (pour les personnes installées depuis au moins 1 an et depuis moins de 5 ans à la date de dépôt du dossier)

// Toutes plantations nouvelles nécessitent une autorisation préalable qui doit faire l'objet d'une demande auprès de FranceAgriMer //

**Vous avez deux périodes pour faire votre demande :
A partir d'aujourd'hui jusqu'au 30 avril 2019 et du 02 mai
au 30 août 2019**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter l'animatrice syndicale, Cindy Lopez au 04.68.67.18.11

CALVET
La pulvérisation sur mesure

PULVÉRISATEURS « PNEUMATIQUES »

- ECO + ARRIÈRE
De 600 à 2000 litres
- ECO + SEMI PORTE
De 600 à 1500 litres

PULVÉRISATEURS « AÉRO-CONVECTEURS »

- AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ
De 600 à 2000 litres
- AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ LINÉAIRE
Aspiration inversée de 800 à 2000 litres

POUDREUSES PORTÉES ET TRAINÉES

- POUDREUSES PORTÉES
De 150 à 300 litres
Trainées 700 litres

« EPAMPRAGE ET DESHERBAGE »

EPAMPREURS ET BATI

e-mail: calvetlez@wanadoo.fr Tél: 04 68 27 27 70
Site: www.calvet.com Fax: 04 68 27 17 02
41 ALLÉE DU ROUSSILLON
RN 113-11200 LEZIGNAN CORBIÈRES



Coopérative d'Electricité de Saint-Martin-de-Londres
Votre partenaire de proximité en énergie électrique

GRABELS - 04 67 10 40 70
PAULHAN - 04 67 25 35 00

SAINT-MARTIN-DE-LONDRES - 04 67 66 67 30
SAINT-GELY-DU-FESC - 04 67 66 67 66

DIRECTION - 158 allée des écureuils 34982 SAINT-GELY-DU-FESC
www.cesml.com mail : secretariat@cesml.fr

CONCOURS

Graines d'agriculteurs 2019

Ouverture des inscriptions pour le concours Graines d'agriculteurs 2019



Le concours :

Découvrir des nouveaux visages d'agriculteurs, faire connaître le métier et les innovations du secteur : c'est l'objectif principal de Graines d'agriculteurs, le concours qui élit chaque année votre jeune agriculteur préféré ! Ce concours, qui existe depuis 2011, récompense des projets innovants d'agriculteurs récemment installés. Graines d'Agriculteurs vise à encourager le sens de l'entrepreneuriat agricole, la vision à long terme, la démarche durable, l'inventivité et l'innovation. En résumé, la capacité à servir de référence à d'autres !

Comment y participer ?

Être agriculteur/agricultrice installé(e) sur une exploitation entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2017.

Développer des démarches innovantes pour nos territoires. L'édition 2019 sera consacrée à la thématique de la **gastronomie**. Cette année pas de catégorie spécifique, vous pouvez candidater librement si vous avez un projet en lien avec la gastronomie. Néanmoins quelques critères **doivent impérativement s'inscrire dans les activités et les projets**, c'est-à-dire le projet doit mettre en avant :

- **Un savoir-faire** sur un produit, par exemple farine, cacao, safran, truffe, élevage racé
- **Une transformation** artisanale, atypique, innovante.
- **Une commercialisation particulière** via des restaurateurs ou des coopératives,
- **Des stratégies innovantes** pour mettre en avant leurs productions.

Après une sélection par le jury, 10 finalistes s'affrontent et le public est invité, en juillet et août, à choisir son candidat préféré en votant pour lui sur le site de Graines d'agriculteurs.

Les candidats sont sélectionnés selon des critères économiques et la qualité de leurs projets.

Eco Solution Energie



*Mise à disposition de hangars photovoltaïques
Centrales au sol photovoltaïques
Ombrières et serres photovoltaïques
Location de toitures photovoltaïques
Vente aux particuliers et professionnels*

Le concours est organisé par [Terres Innovantes](#), le fonds de dotation de Jeunes Agriculteurs, en lien avec les partenaires historiques de l'agriculture. Il est financé par des mécènes désireux de soutenir les agriculteurs qui mettent en place des pratiques contribuant à préserver l'environnement.

Les dates clés :

Les candidatures pour l'édition 2019 sont ouvertes du 28 janvier au 29 mars 2019.

La remise des prix aura lieu du 6 au 8 septembre, lors des [Terres de Jim](#), et organisée tous les ans par [Jeunes Agriculteurs](#).

Les inscriptions sont ouvertes pour l'édition 2019 !

Les prix ?

Les gagnants du concours remportent chacun un chèque de 3000€, les 10 finalistes du concours sont également récompensés par des cadeaux partenaires.

Inscription —> Pour vous inscrire il vous suffit de remplir ce questionnaire en ligne

<https://docs.google.com/forms/d/1c7Yv6eslu-nRdckNyVUVhoqRW8wzprxy-NVQutmWPcY/prefill>

Information —> Site web <http://www.demainjeseraipaysan.fr/>

Devenez une Graine d'agriculteur !

PELLENC
LANGUEDOC-ROUSSILLON

CLAAS CONCESSIONNAIRE

Sélection du mois
L'ECIMEUSE PANORAMA

Une équipe, proche de vous !

Jean-Francois COUSTES
06 24 21 56 31

Thierry DUPRE
06 87 74 93 50
Montpellier

Franck LASSELIN
06 26 63 35 99

Narbonne

Béziers

Carcassonne

Lézignan-Corbières

PELLENC LANGUEDOC-ROUSSILLON

Agence de Servian (34) • ☎ 04 67 39 29 00
Agence de Carcassonne (11) • ☎ 04 30 51 60 10
Agence de Lézignan (11) • ☎ 04 68 27 56 19

www.materiel-agricole-pellenc.com



Groupama
MÉDITERRANÉE
la vraie vie s'assure ici



SERVICE DE REMPLACEMENT

Se former pour avancer

Vous participez à des formations pour faire évoluer votre exploitation ou vos techniques ?

Grâce au Service de Remplacement faites vous remplacer le jour même ou dans les 3 mois suivant la formation.

La formation doit être en lien avec la thématique « développement agricole et rural ». Les thématiques sont variées : agriculture bio/ agriculture, foncier, valorisation des produits, adaptation et évolution de l'exploitation et des techniques, gestion des ressources humaines.

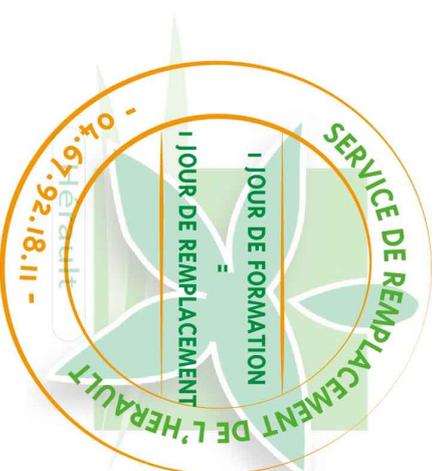
Grâce aux aides Cas-DAR le coût de la journée est diminué.

30 jours / an pour un coût de 20€/jour pour les moins de 40 ans

20 jours / an pour un coût de 55€/jour pour les plus de 40 ans

Pour pouvoir en être bénéficiaire, il faut être adhérent au Service de Remplacement de l'Hérault (35€/an) et donner une simple attestation sur l'honneur indiquant le titre de la réunion, la date, les horaires et le lieu.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus au 04.67.92.18.11
herault@servicederemplacement.fr



DEVENEZ PAYS D'OCCOLOGUE

Avec les vins Pays d'Oc et leurs 56 cépages, tous les goûts.

chardonnay pinot noir cabernet sauvignon syrah grenache cabernet franc merlot carmentère gamay mon-deuse carignan chassaignon cinsaut cot portan mourvèdre petit verdot pinot gris marselan grenache gris sauvignon viognier grenache blanc muscat à petits grains carignan blanc chassan mourvèdre chenin clairette colombard muscadin marsanne mazac muscat d'alexandrie piquepoul blanc négrette moussane semillon uzer blanc ugni blanc vermentino meliodio tempranillo grenache gris gewurztraminer muscat de hambourg sauvignon gris gros manseng horticouderc alaise petit manseng sylvaner pinot blanc trèding sauvignon gris carignan blanc



© 2018 - Pays d'Oc

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

→ Nos métiers

- **Agrodistribution / collecte et négoce grandes cultures**
1 160 000 t. collectées dans le Groupe.
- **Semences**
1000 multiplicateurs - 20 000 ha.
- **Accompagnement des filières Viticoles-Arboricoles & Maraîchères**
Appuis techniques et approvisionnement: - 45 000 ha de vigne - 2 500 ha d'arbres fruitiers - 1 500 ha de productions légumières - 40 techniciens ARTERRIS - EURAMED
- **Prestation d'emballage**
GCE Service à Lézignan-Corbières (création graphique - emballage - bouteilles,...)
- **Nutrition & productions animales**
150 000 t. d'aliments produits
- **Ovins, 300 000 agneaux commercialisés, production Label Pampidès, 500 000 canards abattus et transformés/an**
- **Volailles, Label et standard 80000 abatages/sem.**
- **Services à la production**
Plan de fumure, calcul de ration, logiciel SIREME de traçabilité, certiphyto,...
- **Service « Irrigation, plasticulture et réglage des pulvérisateurs » AQUATERRIS, filiale spécialisée.**

→ Vos Contacts :

- **SIGNAC - ASPIRAN**
04 67 57 66 77
Jean Luc BOST -
06 22 08 84 31
- **COURNONTERRAL**
04 67 85 34 89
Frédéric CLERISSI -
06 09 55 90 30
- **THEZAN LES BEZIERS**
04 67 93 60 22
Céline FOURNIÉ -
06 27 34 66 29
- **OLONZAC**
04 68 91 24 51
Benoît ESCOURRUC -
06 19 78 72 86
- **SERVIAN**
04 67 39 20 06
Kavler RIVERA -
06 25 31 23 67
- **SAINIT CHINIAN**
04 67 38 00 02
Sébastien ROUSSE -
06 16 34 00 94



Lézignan Corbières

www.arterris.fr

Tél. 04 68 27 89 32
contact@arterris.fr

Calamité agricoles : Pluies et inondations 2018

CALAMITÉ AGRICOLE

Pluies & inondation

Le comité national de gestion du risque en agriculture réuni le 12 décembre 2018 a donné un avis favorable à la reconnaissance de calamité agricole au titre des pluies et inondation du 14 au 16 décembre 2018.

La zone reconnue sinistrée concerne les communes suivantes :

Agel, Aigues-Vives, Les Aires, Assignan, Azil Janet, Babeau-Bouldoux, Berlou, Boisset, Capestang, Cassagnoles, La Caunette, Cazedarnes, Cazouls-les-Béziers, Cèbazan, Cesseras, Colombiers, Courniou, Creissan, Cruzy, Féliques-Minervois, Ferrals-les-Montagnes, Ferrières-Poussarou, Fraisse-sur-Agout, Lespignan, La Livinière, Maureilhan, Minerve, Mons, Montady, Montels, Montouliers, Nissan-lez-Enserune, Olargues, Olonzac, Pardailhan, Pierrerue, Polihes, Prades-sur-Vernazobre, Prémian, Puisserguier, Quarante, Rieussec, Riols, Roquebrun, Saint-Chinian, Saint-Etienne-d'Albagnan, Saint-Jean-de-Minervois, Saint-Pons-de-Thomières, Saint-Vincent-d'Olargues, La Salvétat-sur-Agout, Siran, Le Soulié, Velieux, Verrières-de-Moussans, Vieussan, Villeshassans

**Le dossier devra être déposé à la DDTM au plus tard
le 11 février 2019.**

Les travaux de remise en état peuvent être commentés, dès lors que vous gardez la trace des dégâts subis.

VCR FRANCE
PÉNULTIÈRES VITICOLES

Pépière viticole française, producteur de plants de vigne de sélection clonale française et européenne.

- ⇒ Sélection clonale française (marque ENTAV INRA) et européenne
- ⇒ Greffage à la Mortaise
- ⇒ Machines à planter

V.C.R. FRANCE
Siège social : 30190 BODUCORAN
Tél. (0033) 04.56.85.10.10
Loïc Breton et Kévin Baralen
06.16.39.40.19 - 06.16.38.33.98



LES JA DU CANTON DE
SERVIAN VOUS INVITENT

ENSEMBLE LES JEUNES
SÈMENT L'AVENIR !

LOTO DE SERVIAN

DIMANCHE 24 FEVRIER 2019 - 16H - ANCIENNE SALLE DES FETES

LOTS DU
TERROIR

25 PARTIES
TOMBOLA
BUVETTE
GATEAUX MAISONS

JEUNES AGRICULTEURS DE L'HERAULT
Mas de Saporta - Maison des agriculteurs A
CS 60015 - 34875 Lattes cedex
jeunes_agriculteurs34@saporta.net
04.67.92.18.11

CANTON DE SERVIAN

Président : Alban NOUGARET 06 61 60 17 09
SG : Benjamin BOILLAT-RAMI 06 42 85 78 57

@jeunesagriculteurs.34



@JAHerault



PEPINIERES VITICOLES

VITIPRO
Vaucluse

Daniel BARTES - Technicien
Pouzols-Minervois - 06 84 78 51 25

5, Route des Lômes - 84420 PIOLENC Tel 04 90 62 42 42 - Fax 04 90 62 50 70 Mail : info@vitipro.fr